

Point fort



Le conseiller d'État Frédéric Borloz estime qu'il y a «parfois trop d'acharnement» en matière d'école inclusive. Odile Meylan

«L'école ne peut pas s'occuper seule des enfants à besoins particuliers»

Réaction Le ministre Frédéric Borloz défend les moyens alloués et les réflexions en cours.

Forum Handicap Vaud estime que la prise en charge des jeunes avec handicap ou à besoins particuliers se dégrade. Qu'est-ce qui cloche?

La lettre de Forum Handicap Vaud a été rédigée après la parution d'articles de presse qui rapportaient la possible fermeture de l'école du Foyer. Dix jours après, cette affaire était réglée. Je comprends les inquiétudes de certains parents, mais il n'est pas juste de dire qu'il y a une dégradation des prestations, car c'est tout l'inverse. Chaque année, entre 300 et 400 enfants supplémentaires sont pris en considération parce qu'ils ont un trouble ou un handicap. Il y a de plus en plus de psychologues, de psychomotriciens, de logopédistes... Sur les deux dernières années, nous avons ajouté une dizaine de classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS). Tout le monde aimerait que ça aille plus vite, mais les processus liés aux annonces des rentrées scolaires prennent du temps. Ils se déploient sur trois ans et vont se poursuivre en 2025 et 2026, toujours en étant dépendant du budget voté l'année précédente.

En pleine cure d'austérité, ce déploiement sera-t-il freiné? Nous allons essayer de réorganiser certaines choses sans toucher à l'enseignement et à l'accompagnement des enfants. Il y a des économies possibles dans le fonctionnement général ou grâce à l'informatique. Et s'il faut retarder un projet, nous le retarderons. Ça ne veut pas dire qu'il sera annulé.

À la rentrée 2024, vous demandiez déjà de la patience à propos de l'école inclusive. Or, la récente manifestation des maîtres et maîtresses de 1-2P traduit un besoin urgent de moyens. Que leur dites-vous? En 2023, nous avons annoncé un focus sur l'entrée et la sortie de la scolarité. C'est toujours une priorité. Nous sommes en train de faire un bilan: combien d'enfants ont des difficultés? Quel pourcentage des besoins couvrons-nous? Il y a de l'impatience compréhensible chez les enseignants, utilisée par les syndicats, mais c'est sur ce bilan que nous nous concentrons. Les besoins évoluent et il faut comprendre ce qui se passe pour être efficace.

Qu'est-ce que vous investiguez? Prenons un exemple. Nous savons qu'il y a toujours plus d'en-

fants qui vont dans les structures préscolaires et qui devraient donc être mieux préparés pour leur entrée à l'école. Or, c'est le contraire qui se produit. Pourquoi? Nous nous rapprochons des réseaux d'accueil de jour afin de savoir ce qui ne fonctionne pas. Il existe des outils pour détecter les problèmes très tôt. Nous les appliquons en partie, mais il faut aller plus loin et l'école, en l'occurrence, ne peut pas s'en occuper seule.

Vous diagnostiquez mieux, mais est-ce que vous donnez plus de moyens ensuite? Qu'est-ce que ça veut dire «plus de moyens» quand on sait qu'ils augmentent chaque année? Certains enseignants veulent être deux par classe, ce qui existe déjà dans près de la moitié des cas, d'autres disent que ce n'est pas un besoin. Dans les cas où c'est nécessaire, il faut pouvoir y répondre. Par contre, nous ne voulons pas de mesures arrosiers. Aujourd'hui, nous essayons plutôt d'aider la classe dans son ensemble. Les enfants qui font de grosses crises et qui perturbent leurs camarades doivent être sortis de la classe, si possible en restant dans l'établissement. C'est pourquoi des solutions alternatives sont trouvées et nous ouvrons des CRPS (ndlr: classes régionales de pédagogie spécialisée).

Vous continuez donc à lever le pied sur l'inclusion? Il faut ajuster le curseur. Il y a parfois trop d'acharnement vis-à-vis d'un enfant pour essayer de le faire rester à l'école. Quand vous avez trois spécialistes autour d'un élève dans une classe, vous devez vous demander s'il n'est pas préférable d'avoir un encadrement plus adapté en établissement de pédagogie spécialisée.

Mais les écoles spécialisées tirent aussi la langue. Les nouvelles conventions de subventionnement ne semblent pas faire l'unanimité. Il fallait harmoniser les pratiques et le soutien financier. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un établissement qui doit signer, tous les autres l'ont fait. Et nous n'avons mis personne sous pression. L'objectif, ce n'est pas de lisser le dispositif, c'est d'avoir un modèle équitable et conforme aux besoins. Chaque institution gardera ses spécificités, mais avec des règles du jeu qui sont les mêmes pour tout le monde. (RHA)

Profes et pros du handicap tapent

École vaudoise Les orientations prises depuis quelques mois, qu'elles concernent la scolarité ou

Romarc Haddou
Marie Maurisse

Forum Handicap Vaud tire la sonnette d'alarme. Dans une lettre adressée ce printemps au chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, le conseiller d'État Frédéric Borloz, la faitière s'inquiétait d'une «dégradation générale des prestations à l'intention des jeunes en situation de handicap».

Le courrier a été envoyé après que des craintes sont apparues autour de la prise en charge des enfants autistes. Celles-ci faisaient suite à l'annonce de la fermeture d'une école historique, finalement sauvée. C'est l'un des points relevés par Forum Handicap Vaud mais ce n'est de loin pas le seul.

Les préoccupations concernent les écoles spécialisées mais aussi l'inclusion des élèves avec handicap au sein de l'école ordinaire et les prestations de soutien aux familles. La manière dont la politique cantonale est menée est aussi critiquée car elle se ferait sans réelle concertation des acteurs de terrain et des familles. Le ministre Frédéric Borloz y répond dans une interview (lire ci-contre).

— Où en est l'école inclusive?

«Pour nous, il n'y a pas de réel progrès en matière d'école inclusive depuis 2022. Le concept 360° stagne et les parents désespèrent», résume Fabienne Segu, secrétaire générale de Forum Handicap Vaud. En marge de la rentrée 2024, Frédéric Borloz demandait de la patience, expliquant que les améliorations apportées à ce concept (lancé en 2019 par Cesla Amarelle) seraient déployées sur trois ans.

Le bilan intermédiaire ne convainc pas non plus les syndicats d'enseignants. «Des mesures ont été prises mais ça ne bouge pas assez, tance Gilles Pierrehumbert, président du Syndicat vaudois de l'enseignement secondaire (SVES). Nous avons besoin de ressources sociopédagogiques et éducatives et elles sont structurellement insuffisantes. Vu la situation financière du Canton, et avec la perspective d'une baisse d'impôts, nous craignons un grand pas en arrière. Nous saluons tout de même l'ouverture de négociations avec le Canton à la suite de la journée de mobilisation du 16 juin dernier.»

Ce jour-là, quelque 500 personnes ont manifesté en soutien aux enseignants et enseignantes de 1-2P, qui réclament davantage de moyens depuis des mois, notamment pour les aides à l'intégration et l'enseignement spécialisé. Leur pétition avait été rejetée par le Grand Conseil.

«Nous sommes encore dans un système où il faut un diagnostic pour obtenir une aide et il y a donc de nombreux enfants qui n'entrent pas dans cette logique mais qui posent de gros problèmes, regrette Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Certains ne présentent pas de troubles identifiés mais ont des comportements agressifs. La tendance inquiétante, c'est qu'ils sont plus nombreux,



La volonté d'harmonisation du Canton dans le milieu de la pédagogie spécialisée a créé des remous ces derniers



«S'il y a une stratégie, quelle est-elle? Et pourquoi les principaux concernés, c'est-à-dire les professionnels, les associations et les familles, ne sont jamais consultés?»

Fabienne Segu
Secrétaire générale
de Forum Handicap Vaud

plus violents et à partir d'un plus jeune âge, parfois dès 4 ou 5 ans.»

Forum Handicap Vaud ajoute que de nombreux parents rapportent «le manque d'accompagnement de leurs enfants au niveau postobligatoire», ce qui compliquerait leur intégration professionnelle.

— Des écoles spécialisées frustrées?

Les professionnels parlent d'une «nette péjoration des conditions d'accueil» dans les écoles spécialisées. Dans le cadre de la révision des conventions de subventionnement, les taux d'encadrement ont été réévalués. Peu d'institutions seraient perdantes mais l'une d'elles, l'école du Foyer à Lausanne, a envisagé de fermer en apprenant que ses effectifs allaient diminuer. Une solution a finalement été trouvée.

D'autres écoles spécialisées ont mis du temps avant de signer la nouvelle convention adressée par le Canton. Une affaire qui aurait dû être réglée «bien plus tôt vis-à-vis de la rentrée 2025» et qui «témoigne d'un certain malaise», selon plusieurs acteurs du milieu.

D'autres voix sont plus positives. «Notre faitière soutient la démarche d'harmonisation car elle profite à la majorité des structures et va permettre la création de plus de 60 ETP dans le canton de Vaud», souligne Olivier Salamin, secrétaire général de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP).

Il admet que «ce n'est pas simple pour les écoles de signer un engagement sur trois ans sans savoir comment les besoins vont évoluer» mais rappelle que le dispositif pourra être adapté durant ces trois années «pour mieux tenir compte des spécificités des établissements et de leurs élèves». À ce titre, un comité de pilotage a été constitué, incluant une représentation des établissements de pédagogie spécialisée.

— Les familles s'épuisent

Au-delà de l'école, la modification des règles d'accès aux unités d'accueil temporaire (UAT) durant les week-ends et les vacances fait aussi jaser. «Les règles sont harmonisées sans tenir compte des spécificités de chaque situation. Pour beaucoup de familles, cela correspond à une diminution de la prestation, réagit Isabelle Sanou, coprésidente de l'Association Perceval - Saint-Prex - Insieme. Nous le ressentons comme un «débrouillez-vous» et certains parents se demandent s'ils vont devoir arrêter de travailler. Le Canton nous propose comme alternative de faire appel au service de relève de Pro Infirmis, transférant ainsi la responsabilité de la prise en charge des enfants handicapés aux associations plutôt que de renforcer le dispositif de l'État.»

Pour Fabienne Segu, «le Canton de Vaud est en train de repenser son dispositif sur la base de critères peu clairs et qui ne